



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Comité départemental de sortie de crise Vendée

Le 24 Février 2022

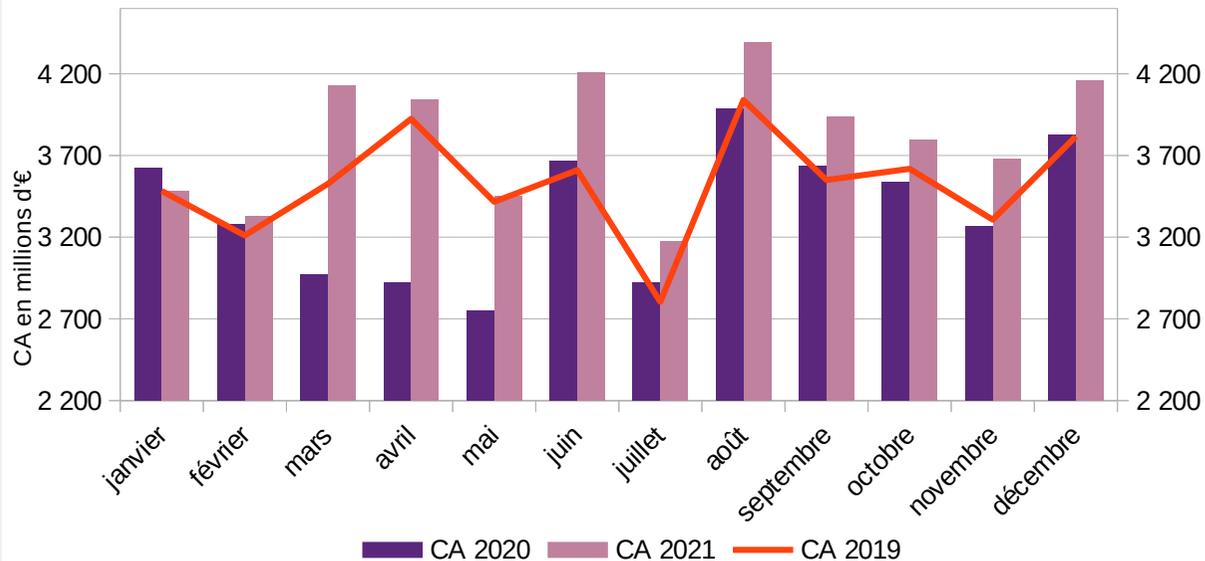
DOSSIER DE PRESSE

Conjoncture économique vendéenne

Situation au 31/12/2021

Evolution mensuelle du CA tous secteurs confondus

Toutes entreprises vendéennes



Le CA cumulé au 31 décembre 2021 de La Vendée, toutes tailles d'entreprises confondues, progresse de **13,33% par rapport à la situation 2020**.

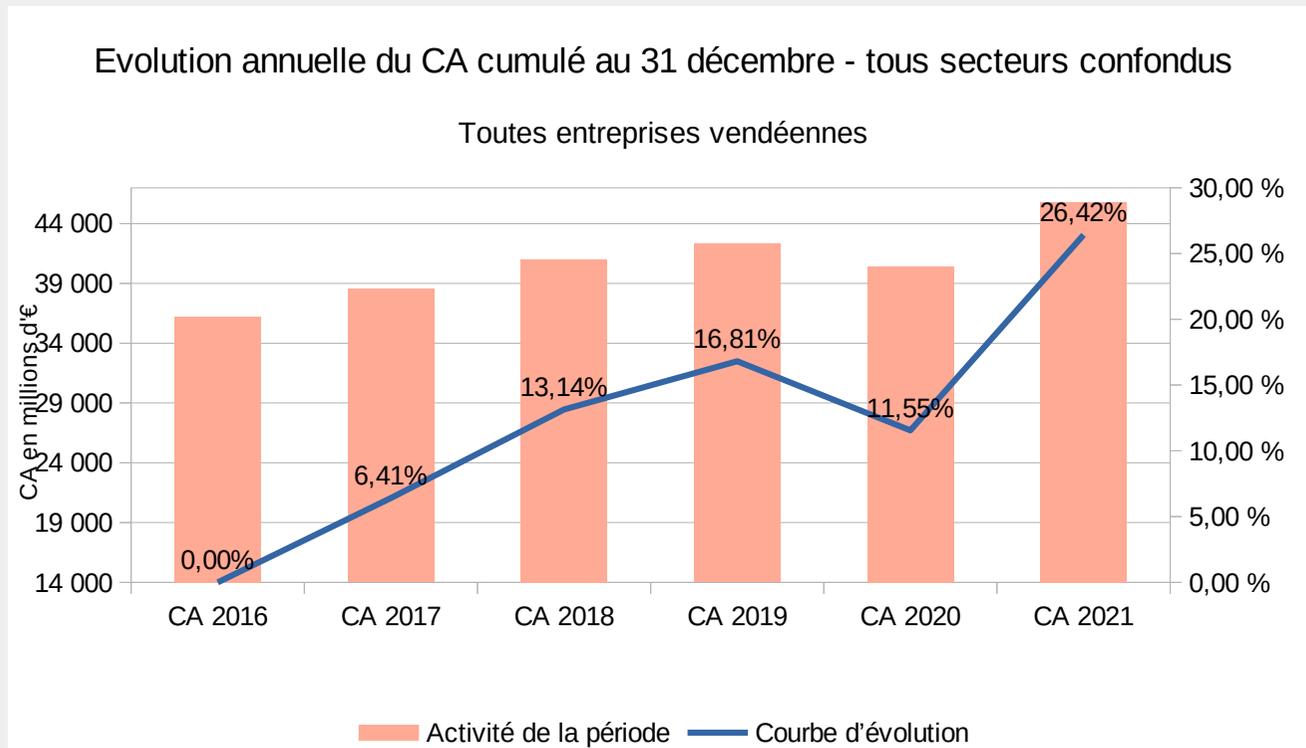
Il dépasse par ailleurs de **8,22 % celui atteint en 2019**, marquant une reprise certaine et significative de la croissance vendéenne.

Résultats région Pays De Loire :
+12,7% / 2020 et +7,5 % / 2019.

Résultats nationaux :
+13,5% / 2020 et +2,7 % / 2019.

Conjoncture économique vendéenne

Evolution pluriannuelle



L'observation pluriannuelle met en évidence une courbe d'évolution de l'économie vendéenne qui a repris son cadencement, en faisant abstraction de la particularité de 2020 liée principalement au confinement N°1.

Le CA global de La Vendée s'élève à 45,78 Md€ en cumul 2021 et affiche ainsi une progression de 26,42 % sur 6 années glissantes avec une référence 2016 en année Zéro.

Ces résultats restent toutefois à nuancer par secteurs d'activité. Si tous les secteurs, y compris événementiels et loisirs, ont connu une activité 2021 supérieure à 2020, ces derniers restent encore légèrement en retrait de l'activité d'avant-crise.

Conjoncture économique vendéenne

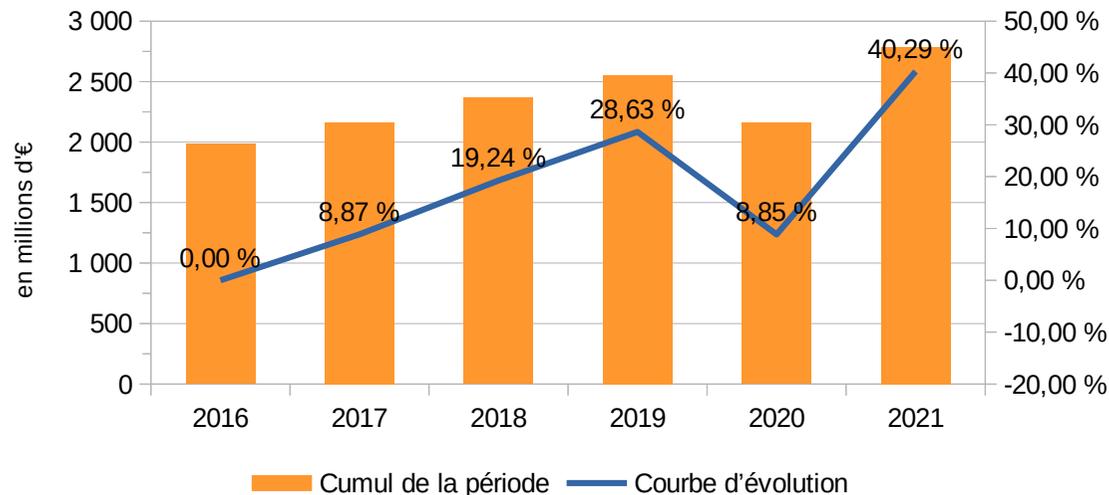
Commerce extérieur des entreprises vendéennes

Avec 2,78 Md€ enregistrés en 2021, le CA des entreprises vendéennes réalisé à l'international est en augmentation globale de plus de 28,88 % par rapport à 2020 et de +9,06 % par rapport à 2019.

L'élan pris dans les années précédant la crise pour développer l'activité hors frontière nationale reste établi avec une progression globale de plus de 40 % depuis 2016.

Evolution de la TVA cumulée vers l'international - tous secteurs confondus

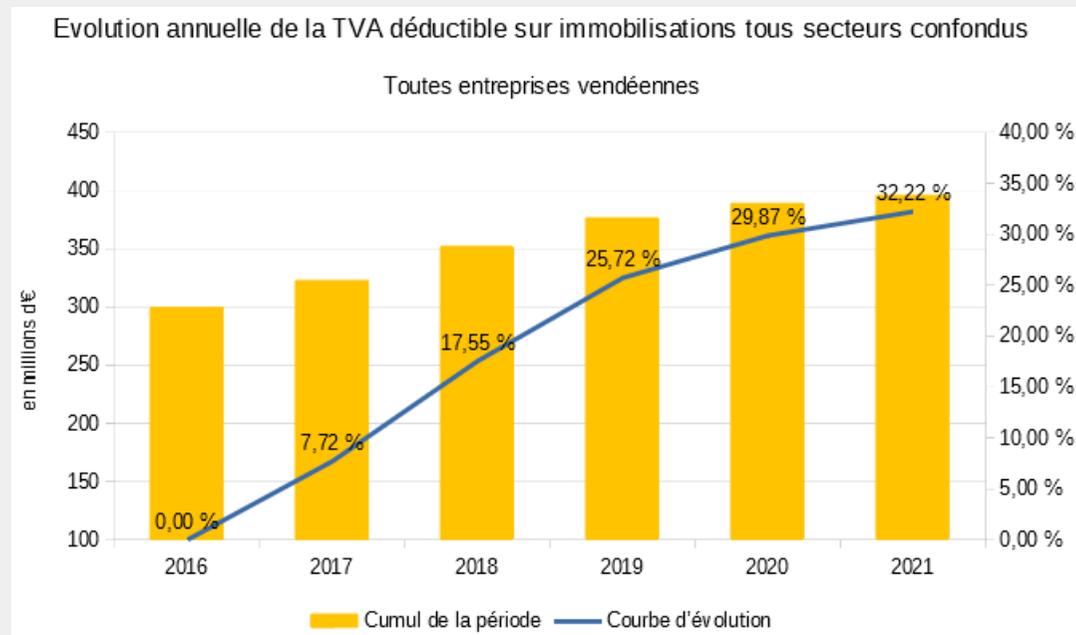
Exportations et Livraisons Intracommunautaires - Toutes entreprises vendéennes



Conjoncture économique vendéenne

Investissements des entreprises vendéennes

La TVA déductible sur les immobilisations se maintient en 2021 à un niveau comparable à celui de 2020 (+1,81 %) et est supérieur à 2019 de +5,17 %. Ces bons résultats doivent cependant être mis en perspective avec la hausse des prix pour confirmer une vraie hausse des investissements, qui se traduit toutefois par une courbe d'évolution constante et notable de +32,22 % par rapport à 2016 année zéro.



Focus sur les aides COVID en Vendée :

- **Le Fonds de solidarité** *Situation au 15/02/2022*

81 750 aides versées pour **323,08 M€** au profit de 17 381 entreprises

Ces données s'entendent des aides gérées par la DGFIP au titre du fonds de solidarité au sens strict, des aides Coûts fixes et de l'aide au stock

- **L'Activité Partielle** *Situation au 07/02/2022*

300,13 M€ d'allocations versées aux entreprises vendéennes

- **Le report des échéances sociales URSSAF** *Situation au 13/02/2022*

14 597 échéanciers envoyés aux entreprises vendéennes pour **127,5M€**

- **Le Prêt Garanti par l'État** *Situation au 31/12/2021*

6 001 prêts accordés pour **1,295 Md€**

Activité du CODEFI, de la CCSF et du Conseiller sortie de crise :

Le **CODEFI (Comité d'examen des Difficultés Economiques et Financières des Entreprises)** se réunit mensuellement afin d'examiner les situations des entreprises détectées ou signalées par un de ses membres, chaque entreprise recevant a minima un contact par le secrétaire permanent du CODEFI (assuré par la DDFIP) également conseiller à la sortie de crise depuis 09/2021.

La **CCSF (Commission des Chefs de Services Financiers)** se réunit une à deux fois par mois sous la présidence du Directeur départemental des Finances Publiques afin d'examiner la possibilité d'accorder des moratoires sur les dettes fiscales et sociales des entreprises pouvant aller jusqu'à 24, 36, voire 48 mois.

En 2020 et 2021, le CODEFI comme la CCSF ont connu une activité soutenue afin d'intervenir le plus tôt possible au profit de l'entreprise :

	2020	2021
Nombre d'entreprises détectées et contactées par un membre du CODEFI	54	66
Nombre d'entreprises ayant saisies ou orientées en CCSF	35	25

Instaurée en septembre 2021, le conseiller sortie de crise a par ailleurs été contacté, depuis sa mise en place, par **52 entreprises** qui ont ainsi pu être orientées vers un dispositif de soutien : aides en cours, médiation du crédit, CCSF, ou encore prêts du CODEFI.

Une des actions du **CODEFI** consiste en effet à attribuer des prêts spécifiques en cas de refus du PGE ou insuffisance de la somme obtenue en PGE. Ces dispositifs sont prolongés jusqu'au 30/06/2022.

=> **Le Prêt Exceptionnel aux Petites Entreprises** : 7 prêts accordés pour un total de **410K€**

=> **Les avances remboursables et Prêts à taux bonifiés** : 1 avance remboursable accordée pour **500K€**

Se renseigner sur :

Le CODEFI et la CCSF

<https://www.impots.gouv.fr/professionnel/ccsf-et-codeficiri>

Contacter :

Le Conseiller départemental à la sortie de crise

Mission Action Economique

De la Direction départementale des Finances Publiques

Magali Girard, Natacha Fauvelet et Frank Ledergerber

(0251365809 – 0251365270 - 0251365806)

codefi.ccsf85@dgfip.finances.gouv.fr